

Le cabinet Parallel Avocats a accompagné ManoMano pour se conformer aux obligations issues de la loi pour une République Numérique, et plus particulièrement la plateforme SuperMano sur la transparence des algorithmes.

1. Challenge

L'entrée en vigueur des règles exigeant des opérateurs de plateformes en ligne d'informer les utilisateurs sur les règles de classement et de référencement de leurs offres en ligne a été l'occasion pour ManoMano de faire appel à Parallel Avocats.

2. Solution

Les avocats du cabinet ont étudié le fonctionnement du site, échangé avec les équipes de ManoMano, analysé les conditions générales d'utilisation et revu le parcours utilisateur de la plateforme. L'organisation des échanges avec les équipes de ManoMano sur des points spécifiques a permis de tester la faisabilité des conseils juridiques en temps utile. Les modifications de la plateforme ont ensuite été mises en œuvre par ManoMano en un temps record.

3. Bénéfices

L'intervention de Parallel Avocats a amélioré la sécurité juridique de la cliente sur un sujet qui fait l'objet d'une attention croissante des autorités de contrôle. Le produit a été mis en conformité sans perdre en fluidité pour les utilisateurs et en simplicité de gestion pour la plateforme.

Avis du client

« L'expérience de Parallel sur ces sujets de compliance des plateformes nous a permis de mettre SuperMano en conformité de façon très efficace. » (**Olivier Vaury**). « Arthur et Michel nous ont proposé une mise en conformité précise et user friendly. Leur disponibilité et leur expertise ont facilité la mise en œuvre de leurs conseils chez ManoMano. » (**Charlotte de Dreuzy**).

Olivier Vaury & Charlotte de Dreuzy

CFO de ManoMano & responsable juridique de ManoMano